LA RUSSIFICATION FORCÉE DES ENFANTS UKRAINIENS PAR POUTINE

20 NOVEMBRE 1959
Les Nations unies adoptent la Déclaration des droits de l'enfant.

20 NOVEMBRE 1989
Les Nations unies instituent une Journée internationale des droits de l'enfant.

2 NOVEMBRE 2026
La Russie bombarde une école de Komychouvakha transformée en centre humanitaire.

BILAN : PLUS DE 100 MORTS DANS CETTE ÉCOLE

Les enfants sont les premières victimes de la guerre. Depuis l'invasion à grande échelle du 24 février 2022, chaque jour, en Ukraine, des enfants sont tués, blessés, déplacés, séparés de leurs parents.

Si les autorités ukrainiennes fournissent des chiffres, il est impossible d'en mesurer l'ampleur dans les territoires occupés. Le Kremlin, au mépris de toutes les conventions internationales, ne donne aucune information sur les crimes de l'armée d'occupation.

Selon un rapport de l'Unicef, 2 589 900 enfants ukrainiens auraient été déplacés à l'intérieur du pays, soit près d'un enfant sur trois. Et 2 200 000 ont besoin d'une aide humanitaire.

Dès 2014, avec l'invasion de la Crimée, les enfants ukrainiens ont été la cible privilégiée du régime de Poutine, qui a mené une politique systématique de russification.

Modification de leur état civil, de leur nationalité et de leur identité

Déportation et adoption par des familles russes

AVEC CES ENLÈVEMENTS, LE KREMLIN NE FAIT QUE RENOUER AVEC UNE PRATIQUE HABITUELLE DANS LES RÉGIMES DICTATORIAUX

L'Allemagne nazie enlevait des enfants pour les germaniser et les placer dans des familles allemandes.

L'URSS, pendant la Grande terreur de 1936, séparait les enfants de parents victimes de la répression de leurs familles et les envoyait dans des foyers d'accueil.

L'Argentine, sous la dictature militaire de 1976 à 1983, vola les enfants de personnes disparues pour les faire adopter par des familles de militaires.

L'OBJECTIF DU KREMLIN EST DE SÉPARER LES ENFANTS DE LEUR FAMILLE ET DE LES PRIVER DE LEURS RACINES CULTURELLES

Certains de ces enfants sont enrôlés dans des écoles militaires pour être ensuite envoyés combattre leurs frères ukrainiens, tels des janissaires modernes !

UN CRIME CONTRE L'HUMANITÉ

Cette politique de déportation, de transfert et de disparition d'enfants a été considérée, en mars 2026, comme constituant des crimes contre l'humanité par la commission d'enquête des Nations unies.

Le « transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe » est l'alinéa e) du point 2 de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale des Nations unies le 9 décembre 1948.

La Cour pénale internationale a émis un mandat d'arrêt contre Vladimir Poutine et son âme damnée Maria Lvova-Belova dont le titre est « commissaire aux droits de l'enfant auprès du président de la Fédération de Russie ».

Ce même Poutine, que l'émissaire de Donald Trump, l'agent immobilier Steve Witkoff, a qualifié, il y a peu, d'« humaniste ». Quand la bouffonnerie le dispute au monstrueux !

LE COMITÉ FRANÇAIS DU
RÉSEAU EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ
AVEC L'UKRAINE

SOUTIENT TOUTES LES INITIATIVES ORGANISÉES À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

ET NOTAMMENT
LA MANIFESTATION DU 21 NOVEMBRE
APPELÉE PAR L'UNION DES UKRAINIENS DE FRANCE

LES ENFANTS DOIVENT RENTRER !
LES CRIMINELS DOIVENT ÊTRE JUGÉS !

COMITÉ FRANÇAIS
DU RÉSEAU EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ
AVEC L'UKRAINE

ukrainesolidaritefrance@gmail.com

FaceBook:
Comité français du Réseau européen de solidarité
avec l'Ukraine